

PASSONS À L'ACTION !

Sur le territoire de la Communauté de Communes, les actions prioritaires sont la préservation des milieux herbeux (pelouses*, prairies, friches, buissons) et des secteurs non ou peu exploités.

Vous avez un projet pour la biodiversité ou pouvant l'impacter ? Contactez l'animateur Natura 2000 03.73.84.01.20 - 07.77.61.33.53

SAUVEGARDER LES HERBAGES... ET LES MILIEUX HUMIDES

Les prairies sont des milieux devenus très rares sur la commune de Corgoloin. Le maintien d'un pâturage léger garantit leur préservation. Grâce à la plantation de haies et l'extension des bandes enherbées agricoles, en s'appuyant notamment sur le réseau routier et les chemins, il est possible d'assurer la protection des berges des fossés dégradés, le renforcement des qualités paysagères, la connexion des massifs forestiers (Bois du Vernois et Bois de Bornotte) et plus globalement l'amélioration de la biodiversité de cet ensemble agricole. Les milieux humides sont rares sur la commune et se concentrent le long des deux cours d'eau : la Courtavaux et le ruisseau de l'étang des Chintres. Quelques mares forestières sont présentes dans le sud du territoire et l'on note la présence de petites mares dans

LA BIODIVERSITÉ, ÇA SE CULTIVE !

Certaines espèces d'oiseaux remarquables sont liées aux cultures et à leurs bordures pour leur nidification : le Busard cendré et le Busard Saint-Martin. Il conviendra de poursuivre le porter à connaissance des exploitants agricoles sur la présence de ces espèces, dans la continuité des actions menées par la Ligue pour la Protection des Oiseaux sur le territoire. La sensibilisation des exploitants agricoles pourra favoriser la conversion d'exploitations en agriculture biologique, à l'image de la Ferme de Moux, assurant la production de céréales. Une extension des bandes enherbées sera également favorable.

GARDONS NOS VIEUX ARBRES ET PRÉSERVONS LES LISIÈRES

Au regard de la surface de forêts, il est important de mettre en place des îlots de « vieillissement ». Le maintien d'arbres de gros diamètre, abritant de nombreuses cavités, fissures ou blessures - depuis leur base jusqu'aux plus grosses branches de la canopée - est essentiel pour beaucoup d'insectes et d'oiseaux. Des îlots de vieillissement de quelques hectares favoriseront une forêt proche de son état naturel. Les coupes forestières de petite superficie et un entretien léger des sentiers sont nécessaires au maintien de lisières forestières riches en biodiversité, tout en respectant les dates d'intervention, hors saison de reproduction de la faune.

AVIS DE RECHERCHE

La Chouette chevêche (ou Chevêche d'Athéna en hommage à la déesse de la sagesse) est un rapace nocturne que l'on peut observer à proximité des villages. Typique des prairies bocagères*, où les vieux arbres offrent des cavités pour son nid, elle est réputée fidèle en amour et à son site de reproduction. Il faut la chercher dès le mois de janvier quand elle chante pour marquer son territoire.



Pour transmettre des données ou les consulter : ccgevreynuits-obs.fr



CORGOLAIN

Plan Local de Biodiversité

© Daniel Sirugue

Un paysage de grandes cultures, un réseau hydrographique développé (la Courtavaux), un grand massif forestier de Plaine et un petit bassin carrier bordé de terrils*

Des plantes rares et menacées

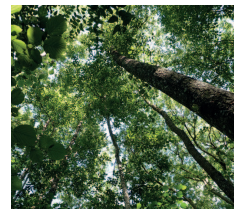


© LPO 21-71

Quand ils sont peu fertilisés, les champs abritent sur leur bordure une végétation riche et diversifiée. Ces plantes dites « messicoles »* sont parvenues en Europe de l'Ouest avec les premières semences agricoles durant l'Antiquité. Certaines ont un floraison spectaculaire (Coquelicot, Bleuet), d'autres sont beaucoup plus discrètes. Sur tout menacées par les intrants, une grande partie de ces plantes sont en voie de disparition en France.

POUR ALLER PLUS LOIN DES MILIEUX ET DES ESPÈCES REMARQUABLES À PRÉSERVER

Forêts humides d'aulnes et de frênes	Prairies de fauche	Champs avec plantes messicoles	Dalles rocheuses	Végétation de hautes herbes bordant l'eau
Forêts fraîches à Primevère	Pelouses sèches et très sèches		Falaises et éboulis calcaires	Végétation des bords de cours d'eau
Forêts de chênes des plateaux	Lisières sèches des forêts sur calcaire			
Forêts de hêtres des plateaux	Végétations arbustives à Buis et Genévrier			
Forêts de hêtres de Plaine				
Lisières forestières humides				



Forêts humides d'aulnes et de frênes © Pierre Julliard

MILIEU	GROUPE D'ESPÈCES	NOM	LISTE ROUGE* REGIONALE	DERNIÈRE OBSERVATION
MILIEUX HERBACÉS		Grande Piloselle / Pilosella piloselloides subsp. praealta (Gochnat) S.Bräut. & Greuter, 2007	En danger	2019
CHAMPS		Oedipode aigue-marine / Sphingonotus caeruleus (Linnaeus, 1767)	Vulnérable	2008
		Vulpie ciliée / Vulpia ciliata Dumort., 1824	Vulnérable	2019

LEXIQUE

Bocage : Paysage agricole dominé par des prairies entrecoupées de haies et d'arbres isolés

Carreau : partie horizontale du fond de la carrière

Karst : Relief formé par les eaux qui coulent en souterrain, traversent et creusent les couches géologiques

Liste rouge : Liste qui définit l'état de santé d'une espèce animale ou végétale et le risque de disparition d'un territoire

Messicole : Plante vivant uniquement dans les champs cultivés, et dépendantes de certaines pratiques agricoles

Pelouse : Désigne ici un type de végétation herbeuse sur des sols calcaires secs, généralement maintenue grâce au pâturage

Terril : colline artificielle construite par accumulation des résidus de la carrière

À RETENIR !

- ➡ **La forêt**
un réservoir de biodiversité, riche en gros arbres, assurant la protection de la qualité de l'eau
- ➡ **Les prairies**
un important témoin de l'élevage, des milieux en forte régression
- ➡ **Les carrières et rochers artificiels**, une biodiversité liée aux activités humaines
- ➡ **Les zones humides**
un cours d'eau et ses bordures, une végétation aquatique à préserver

La commune fait partie du réseau Natura 2000.

Le plus grand rapace nocturne d'Europe !

Le Grand-duc d'Europe peut atteindre 1,90 m d'envergure, mais il est capable de se camoufler dans les parois rocheuses ou dans les arbres. Dans nos régions il fait son nid dans les falaises et les carrières : il est « rupestre ». Présent sur son territoire toute l'année, il chante dès le début de l'hiver. C'est un super-prédateur qui se nourrit de petits mammifères et qui peut s'attaquer à d'autres rapaces, et même des chats ou des renards ! Après avoir disparu de Bourgogne, il a reconquis ses anciens territoires et l'on connaît plus de 20 sites occupés en Côte-d'Or, notamment dans les secteurs de Nuits-Saint-Georges et de Beaune.



© Martin Mecnarowski

Une vie à la dure !



© Pierre Julliard

La Capillaire des murailles est une fougère qui doit son nom à sa tige centrale, fine comme un long cheveu noir. On rencontre ses touffes délicates dans les fissures des falaises ou des vieux murs. Pour faire face à la sécheresse, elle est capable, en l'absence d'humidité, de recroqueviller ses frondes et de faire la morte... jusqu'au retour de la pluie.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE !

La Stratégie Intercommunale d'Engagements pour la Nature (SILENE) a pour objectif la prise en compte de la biodiversité sur le territoire de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges et des 55 communes la composant. Ce travail contribue à l'élaboration des documents de planification et à l'intégration de la biodiversité dans tout projet. Pour toutes questions, ou pour obtenir les données précises de localisation des espèces et des milieux remarquables, vous pouvez nous contacter :

Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges
Direction de la Biodiversité et du Développement Durable
3 rue Jean Moulin - BP 40029 - 21701 Nuits-Saint-Georges Cedex
Tél : 07.77.61.67.69 - 03.80.51.01.70 - jean-christophe.weidmann@ccgevreynuits.com

LES SITES REMARQUABLES DE CORGOLOIN

La commune de Corgoloin, d'une superficie de 1 257 hectares, est située au pied de la Côte calcaire et dans la Plaine agricole, au Sud du territoire de la Communauté de communes.

Cultures céréalières et vignoble couvrent les 3/4 du territoire de Corgoloin. L'extrémité nord-est comprend une petite partie du vignoble de la Côte de Nuits et du bassin carrier du Comblanchien. La forêt s'étend uniquement sur les marges sud-est du territoire communal.

Deux cours d'eau, prenant leur source au pied de la Côte, traversent la commune. Au nord, le ruisseau de la Courtavaux est le mieux conservé et comporte encore quelques petits boisements riverains (« le Petit Marais », « le Bois du Vernois »). Plus au sud, le ruisseau qui alimente l'étang des Chintres prend l'aspect d'un fossé agricole rectiligne et s'écoule au sein d'anciennes zones humides drainées au XIX^e siècle pour être cultivées (« le Grand Etang », « les Grandes Bruyères »). Au sud-est le Bois de Bornotte, faisant partie du vaste massif de la forêt de Borne, abrite quelques petites mares.

Le village se situe en bordure du vignoble, sur les premières pentes de la Côte, à proximité de la carrière. Trois hameaux sont localisés au sein de la Plaine agricole et quelques prairies pâturées sont présentes en mosaïque avec ces habitations.

2 sites remarquables ont été identifiés sur le territoire de Corgoloin. Ils regroupent les secteurs les plus importants de la commune, depuis la carrière Barberet jusqu'au vaste massif forestier de la Bornotte. Répartis à chaque extrémité du territoire communal, ils rendent compte de la richesse de son patrimoine naturel. Ils excluent les champs cultivés et le vignoble. Entre ces réservoirs, les bandes herbeuses (haies, bords de routes, de champs et de vignes), les boisements isolés et les friches sont très importants, en particulier pour le déplacement des animaux, et doivent être préservés.

© Frank Vaseen



CARRIÈRE BARBERET Un air de ch'nord !

La carrière « Barberet » fait partie du vaste ensemble carrier dit « de Comblanchien ». Sur les anciens carreaux* abandonnés, vous pouvez découvrir une végétation de pelouses* sèches. Les deux grands terrils*, aux éboulis peu à peu conquis par les arbres et les arbustes, font désormais partie du paysage de ce secteur de la Côte viticole. L'Oedipode aigue-marine est un criquet très rare que vous pourrez découvrir ici.



© Daniel Srugue



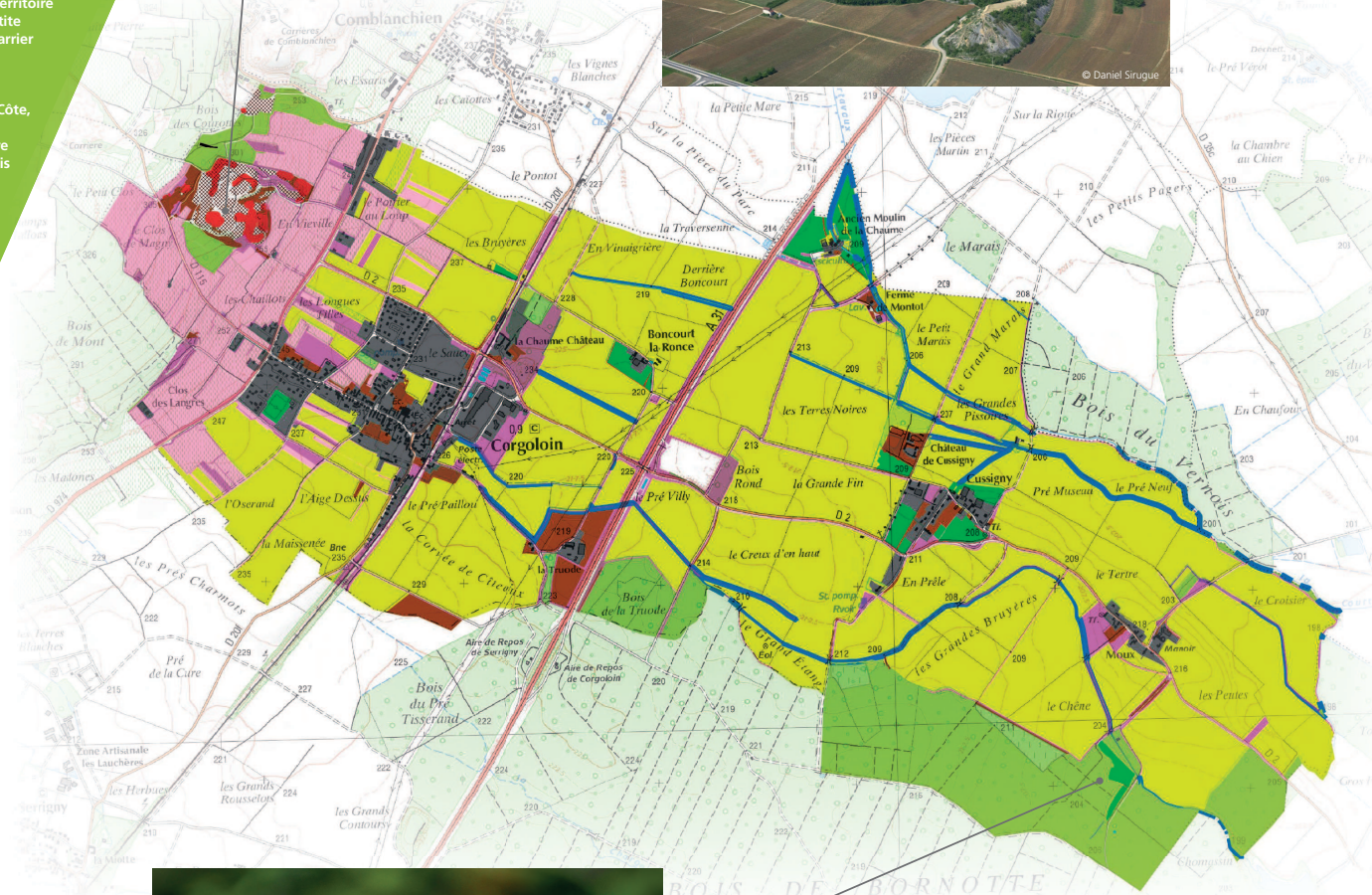
© Andreas Freytag

AUX ABORDS DU VILLAGE

Le village de Corgoloin est situé en bordure du vignoble, sur les premières pentes de la Côte viticole. Les jardins et vergers sont des zones refuge importantes pour la faune dans un contexte d'agriculture intensive (vignes et champs). Les hameaux de Boncourt-la-Ronce, Cussigny & Moux, situés dans la Plaine, correspondent à d'anciens grands domaines agricoles. L'environnement est plus varié : prairies et friches entourent les habitations. Ces milieux très importants pour la biodiversité forment une zone tampon entre les champs cultivés et les habitations. Le Bruant zizi est un oiseau que vous pourrez observer ou entendre dans le village (photo).

UN RESEAU DE MILIEUX NATURELS

Localisée en grande partie dans la vaste Plaine agricole, la commune de Corgoloin comprend aussi une petite partie de la Côte calcaire et du vignoble du « pied de Côte ». Le vaste karst* des plateaux calcaires constitue une des principales réserves d'eau du territoire, et plusieurs sources et ruisseaux affluents de la Courtavaux parcourent la partie Est du territoire. Les milieux naturels associés au chevelu hydrographique à travers la Plaine (végétations aquatiques, prairies, friches et boisements humides) sont à préserver ou à restaurer. La commune comporte des boisements de Plaine, importants réservoirs de biodiversité. Les champs et le réseau routier peuvent constituer des obstacles pour certaines espèces forestières. Le réseau des milieux herbacés avec ou sans ligneux (pelouses*), prairies, jardins, friches et vergers, sillonnant entre la Côte, le vignoble, les habitations, les massifs forestiers isolés et les champs cultivés, est très important pour le déplacement des espèces animales et végétales. Il est primordial de le conserver et de le restaurer (par la replantation de haies et d'arbres isolés) le long des fossés, chemins ou en plein champ. La restauration de prairies bocagères* peut aussi être envisagée.



MASSIF FORESTIER DE BORNOTTE, DES DIX ARPENTS ET DU BOIS DES MARES Sous les grands chênes...

Grand massif de la Plaine agricole, la forêt de Borne s'étend au sud du territoire de la Communauté de communes. Bordé par le ruisseau de l'étang des Chintres, parcouru de fossés inondés et ponctué de petites mares forestières, le Bois de Bornotte est depuis très longtemps dédié à la production de bois d'œuvre, ce qui a fortement modifié son aspect au cours des siècles. Ces forêts de chênes et de charmes peuvent accueillir des oiseaux peu communs sur le territoire et liés aux vieux arbres, comme le Pic mar, un oiseau grimpeur qui se nourrit d'insectes.

- Carrieres
- Cours d'eau
- Cultures
- Etangs
- Falaises et éboulis
- Forêts
- Friches
- Haies et broussailles
- Plantations de peupliers
- Prairies
- Vignes
- Village

